

rait l'usage, qui ne peut plus être maintenant l'objet d'un doute, les différentes divisions étant parfaitement marquées et reconnaissables. Cette communication a été faite également à l'Académie des inscriptions et belles-lettres qui l'a accueillie avec une faveur méritée.

Le zélé conservateur de notre Musée archéologique a donné aussi l'empreinte d'une inscription en latin barbare, qui fait connaître le nom du consul de l'an 520, Rustianus, et rendu compte des recherches qu'il a faites pour recueillir des inscriptions connues déjà, mais dont la trace avait été plus ou moins perdue, et qu'il importait de sauver d'une perte à peu près certaine en les faisant entrer au Palais St-Pierre.

M. Dareste a lu quelques pages sur les travaux archéologiques de la circonscription de Lyon pendant l'année 1857

M. de la Saussaye a soumis au comité une notice sur la monnaie de Déols, qui était au moyen âge une des plus importantes seigneuries du Berry. Ce sont les seigneurs de Déols qui ont bâti Châteauroux. M. de la Saussaye a présenté à cette occasion l'histoire monétaire de Châteauroux depuis l'an 1002 jusqu'au XIII^e siècle, époque où le roi s'attribuant seul le droit de battre la monnaie et même celui de l'altérer, fit disparaître partout les monnaies seigneuriales pour leur substituer la sienne.

M. Almer a présenté quelques observations sur la lecture des inscriptions découvertes nouvellement à Lyon. A propos de celle qui a été trouvée dans la Saône, il a fait des recherches sur les gouverneurs des *Tres provinciae Galliarum*, Philippianus, Pollio et Septime-Sévère. M. Almer s'attache à démontrer la grande vraisemblance de la conjecture de M. Renier, de l'Académie des inscriptions, qui pense que l'inscription gigantesque découverte dans la Saône était en l'honneur de Septime-Sévère et avait sa place au portique de l'autel de Lyon.

M. D.